



## Déclaration liminaire des élu-es CGT Csal Formation spécialisée de la Drfip13 du 4 juillet 2023

Madame la Présidente,

Le 12 juin 2023, dans notre déclaration liminaire en formation spécialisée, nous signalons que les agent·es du cadastre et des Sip étaient dans une situation catastrophique avec GMBI.

En pointant ces deux missions, nous évoquons aussi les autres ; SPF, SGC et Trésoreries, PCR...

Mais concernant les SIP, aux dysfonctionnements de l'application GMBI et de l'interface Gestodl, la période déclarative a été une période de souffrance qui se prolonge pour les collègues de l'accueil, mais aussi pour toutes celles et tous ceux – parfois les mêmes- qui participent à la plate-forme téléphonique nationale et locale, aux réponses aux e-contact, à la saisie des déclarations à marche forcée avec parfois des sous-entendus hiérarchiques sur la validation de leurs congés d'été.

Cette situation, c'était sans compter sur l'esprit d'à-propos de la DG qui décide de balancer à des millions de propriétaires un courrier daté du 8 juin mais distribué 12 jours plus tard avec à la clé menace d'une amende, générant un flux de fréquentation hors norme : GMBI jusqu'à l'hallali.

Tout ça pour quoi ? Pour contraindre les contribuables à la dématérialisation de leurs déclarations, pour externaliser sur eux l'attribution des locaux.

D'ailleurs l'administration n'a pas le choix puisqu'elle a déjà supprimé par anticipation les emplois affectés au traitement de la taxe d'habitation sur le logement principal ; on a pas assez d'essence pour faire la route dans l'autre sens, alors on avance. Il est même question de fusionner des accueils.

Rendez-vous compte ! Même produire un document papier GMBI à mettre à disposition des contribuables -qui ne maîtrisent pas le numérique pour leur faciliter la vie- a presque été vu comme une faute, un écart voire une déviance par rapport à la doctrine.

Ce fut sous le manteau qu'il circula d'abord, car face à l'inadaptation de GMBI au service public, face au désarroi et à l'incompréhension des usagers et des agents, Oui ! Certains ont préféré user des moyens du bord.

Et notre DG d'indiquer sur une chaîne d'information continue qu'il croyait « depuis 2021-2022 à l'accoutumance de l'obligation », « qu'on a envoyé depuis mars des millions de mails », « en juin aussi » et dans une formule alambiquée, « qu'on a surestimé la notoriété de l'obligation ».

Dans la même période, alors que les collègues sont à cran, la DG de fourbir ses arguments sur le « sentiment » des agents et de chercher à "objectiver la température réelle vs température ressentie". sur les "flux de masse remontés par service".

Hors-sol. Comme le rapport au réel de ceux qui nous gouvernent.

Finalement, GMBI, la déclaration c'est jusqu'à fin juillet. 1% par jour. Ça va le faire, à Bercy y'en a qui savent compter.

Il y a de la souffrance, il y a des souffrances et c'est la conséquence des choix de gestion de l'administration. Nous ne souhaitons pas entendre un jour que la DG et la Drfip 13 ont « surestimé » la capacité de résilience des agents d'accueil. Nos collègues ont déjà l'esprit à la campagne des avis et des rôles de taxe d'habitation de la rentrée.

Il y a de la maltraitance institutionnelle ; nos collègues la subissent et culpabilisent d'être contraints d'y participer

**Alors oui, à la CGT nous pensons qu'il y a urgence à mettre en place une politique de prévention des risques psycho-sociaux pour les agents d'accueil.**